

Consultation
du
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

La gestion de l'eau au Québec

Mémoire présenté
par
la Fédération de l'UPA de la Mauricie
25 octobre 1999

Table des matières

Introduction	1
L'agriculture en Mauricie	1
Pression sur les bassins versants	2
Agroenvironnement : de la parole aux actes.....	4
• COMITÉ RÉSEAU EN STRATÉGIES AGROENVIRONNEMENTALES.....	4
• UNE APPROCHE COLLECTIVE.....	5
• UN CALENDRIER SERRÉ.....	5
• PHOSPHORE	6
• DE L'ÉCOLE AUX CHAMPS	6
• MA FERME, UNE ENTREPRISE DURABLE	7
• DES PARTENAIRES RÉGIONAUX	7
En conclusion	8

Introduction

La Fédération de l'UPA de la Mauricie compte plus de 1800 producteurs et productrices regroupés en huit syndicats de base. L'UPA de la Mauricie compte également dix syndicats de spécialités (bovins, porcs, volailles, acéricole...) et 3 syndicats affiliés à vocation socio-économique (relève agricole, agricultrices, gestion).

Présente sur le territoire depuis 1925, l'Union des Cultivateurs Catholiques (U.C.C) est devenue la Fédération de l'UPA-Mauricie en 1965. Notre structure démocratique repose sur la participation active d'environ 135 administrateurs et administratrices, garants de la représentativité de notre organisation.

D'entrée de jeu, précisons que la Fédération de l'UPA de la Mauricie souscrit globalement aux positions et orientations contenues dans le mémoire déposé par la Confédération de l'UPA. Notre mémoire régional porte à votre attention des éléments descriptifs de la situation agricole en Mauricie et fait état des multiples actions concrètes en cours.

L'agriculture en Mauricie

Le territoire agricole de la Mauricie représente 4% du territoire agricole du Québec. Environ 560 entreprises laitières, réparties sur tout le territoire, constituent la base de l'activité agricole et représentent près de 50% des fermes de la région. La production porcine (175 entreprises) et la production de volailles (60 entreprises) sont davantage concentrées à l'ouest du St-Maurice, dans la MRC de Maskinongé. On retrouve dans cette MRC respectivement 75% et 57% du cheptel porcin et avicole de la région. La production bovine est caractérisée par de

nombreux troupeaux (1222) de petites tailles et est bien répartie à la grandeur du territoire.

Environ 60% des superficies en cultures sont en fourrage ou en pâturage alors que les cultures commerciales (maïs, céréales et soya) en occupent 36%. C'est dire que les sols sont couverts dans cette proportion de 60-40 par les cultures vivaces versus les cultures annuelles. Cette forte proportion des cultures vivaces, moins exigeantes en travaux du sol et en intrants chimiques, est un facteur d'atténuation des impacts négatifs des pratiques agricoles sur l'eau.

Une étude du Ministère de l'Agriculture des pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) (Inventaire des problèmes de dégradation des sols agricoles du Québec) réalisée à travers le Québec en 1990, révélait que 17% des sols de la Mauricie présentaient des problèmes de dégradation. Soulignons que des sols dégradés contribuent davantage à la pollution diffuse puisqu'étant plus susceptibles à l'érosion et au lessivage.

Pression sur les bassins versants

Le ministère de l'environnement identifie les activités agricoles comme une source de dégradation de la qualité de l'eau dans 3 des 6 grands bassins versants de la Mauricie: Maskinongé, Rivière du Loup et Rivière Batiscan (le tributaire Rivières des Envies) (Portrait régional de l'eau, 26 mars 1999 M.E.Q.). Pour ces bassins versants, les concentrations animales sont respectivement de 1,6 u.a./ha, 1,2 u.a./ha et de 0,8 u.a./ha. Dans tous les cas, l'érosion des sols est identifiée comme la source du problème. Ce même document identifie des cas de contamination aux nitrates de sources d'eau potable dans des secteurs très restreints.

Une compilation d'analyses de plus de 2000 échantillons de sols de 1993 à 1997, réalisée par le MAPAQ, révélait une richesse moyenne en phosphore de 130 kg/ha. Cette teneur place les sols dans la classe « BON » selon les Grilles de référence en fertilisation (CPVQ, 2^e éd. 1996). Soulignons que les sols sont classifiés « RICHE » à partir de 151 kg/ha de phosphore et excessivement riche au-delà de 250 kg/ha.

Selon les données du ministère de l'environnement, six municipalités (sur les 55 que comptent la région) auraient des superficies insuffisantes à l'épandage des déjections animales qui y sont produites : Grandes-Piles, Pointe-du-Lac, Saint-Alexis, Saint-Boniface, Louiseville et Saint-Paulin.

Quoique non-exhaustif, ce rapide coup d'œil sur notre réalité agricole nous amène à faire les constats suivants :

- En Mauricie, l'agriculture est très diversifiée tant dans ses productions végétales qu'animales et est bien répartie sur tout le territoire
- La surfertilisation au phosphore est présente surtout dans la MRC de Maskinongé
- Les superficies requises pour les épandages des fumiers produits sur le territoire, à quelques exceptions près, sont amplement suffisantes.

Les pressions de pollution sur les bassins hydrographiques ou sur les nappes phréatiques apparaissent donc limitées et circonscrites et, tout en étant réelles, ne sont ni aiguës ni dramatiques.

Agroenvironnement : de la parole aux actes

Même si nous constatons que nos problèmes sont moins critiques que pour d'autres régions agricoles, la Fédération de l'UPA de la Mauricie n'en a pas moins fait un dossier d'intervention important. Nous estimons que les énergies nécessaires doivent être mises en œuvre afin de contribuer à corriger des situations problématiques et surtout afin de prévenir l'aggravation de problèmes de pollution diffuse générés par nos activités agricoles. Notre organisation a le devoir de fournir tout le soutien requis aux producteurs et productrices agricoles afin de les accompagner dans ce virage environnemental.

- **Comité réseau en stratégies agroenvironnementales**

À la fédération régionale, un **comité réseau en stratégies agroenvironnementales**, regroupant une douzaine de producteurs et productrices, tous délégués de nos syndicats affiliés, est en place depuis plus de 2 ans. La coordination des activités de ce comité relève d'un **agent régional en agroenvironnement** depuis août 1998. Il s'agit d'un agronome embauché à temps plein avec pour unique et large mandat la mise en œuvre de la stratégie agroenvironnementale de l'UPA. Ce comité est à l'origine d'une intense activité depuis sa création.

Dans la dernière année, une vaste opération-recensement a eu lieu dans tout le Québec agricole, une première en Amérique. En Mauricie, 88% des entreprises ont, sur une base volontaire, rencontré un recenseur quelques heures afin de dresser un portrait de leurs pratiques agricoles. La réalisation de ce **portrait agro-environnemental**, en plus de constituer en soi une opération sensibilisation d'une

envergure sans précédent, permettra de poser un diagnostic fiable sur nos points forts et nos points faibles et rendra possible de mieux orienter nos actions futures. Les résultats seront connus et largement diffusés à compter de décembre prochain.

- **Une approche collective**

Ce virage « vert » peut se prendre seul mais l'approche collective contribue à réduire l'incertitude. Les **clubs agroenvironnementaux** sont bien établis sur notre territoire : ils regroupent plus d'une centaine de membres couvrant environ 12 000 hectares (15% des superficies en culture en Mauricie) et sont présents dans toutes les productions (lait, porc, bœuf de boucherie et production maraîchère). Ces clubs ont pour mandat premier de supporter les entreprises agricoles dans leurs démarches d'amélioration du bilan environnemental de leur ferme. Financés par les producteurs, l'UPA et le (MAPAQ), ces regroupements permettent une mise en commun de ressources professionnelles, facilitent l'accès à des services-conseils indépendants, stimulent les échanges et la circulation de l'information, réduisent les risques lors d'essais de nouvelles pratiques, etc. Cette centaine de producteurs et productrices constitue en quelque sorte notre avant-garde. Il n'y a pas de doute que ces pionniers auront un rôle d'entraînement sur les autres producteurs.

- **Un calendrier serré**

Nous avons environ 450 troupeaux qui compte plus de 50 unités animales et qui devront se munir de structures d'entreposage étanches d'ici 2003. À ce jour, toutes les entreprises laitières, porcines et avicoles comptant plus de 100 u.a. seraient conformes à la réglementation concernant l'entreposage des déjections. Dans la dernière année, une cinquantaine de structures ont été complétées. À ce

sujet, le comité réseau a organisé une journée d'information sur les différentes structures d'entreposage l'hiver dernier. 75 participants sont venus entendre des spécialistes terrain sur cette question : c'est-à-dire une dizaine de producteurs.

De plus, toujours d'ici 2003, la majorité des entreprises agricoles doivent se doter d'un plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF). Ayant pour objectifs la rationalisation de l'utilisation des engrais chimiques et l'amélioration de la gestion des fumiers produits à la ferme, ces outils amélioreront les performances environnementales des fermes.

- **Phosphore**

Y a-t-il un problème de phosphore en Mauricie? Cette question a fait l'objet d'une **journée d'information** en janvier dernier et a attiré plus de 100 personnes. L'objectif était de faire le point sur la problématique du phosphore et de dégager des solutions possibles pour les producteurs.

- **De l'école aux champs**

L'hiver dernier une soixantaine de producteurs et productrices se sont impliqués dans des formations sur la fertilisation des cultures, la gestion des fumiers et sur des stratégies de réduction des herbicides. Ces formations stimulent la fibre « chercheur » de plusieurs qui, le printemps venu, établissent des parcelles d'essais. Par exemple, des entreprises ont évalué un nouvel outil de travail du sol qui permettrait de réduire les labours et de mieux protéger le sol, ont mesuré les effets d'une fertilisation réduite en phosphore dans des sols très riches ou encore observé l'impact sur les mauvaises herbes d'une réduction des doses d'herbicides.

Ailleurs, des semis d'engrais verts ont été faits afin de mieux valoriser le lisier de porc. Une trentaine de producteurs ont aussi participé à des cliniques de calibration des pulvérisateurs à herbicides. Soulignons le contraste saisissant entre ces essais et ceux qui avaient cours il y a à peine une décennie alors que l'augmentation des densités de semis, les raccourcisseurs de paille ou l'augmentation des intrants (minéraux et herbicides) étaient au menu.

Formation et essais aux champs ont en commun une volonté des producteurs et productrices de se donner les moyens de valider de nouvelles approches plus respectueuses de l'environnement: comme il n'y a pas de recettes magiques, la viabilité environnementale et économique doit être bien établie.

- **Ma ferme, une entreprise durable**

Cet automne, la Fédération de l'UPA de la Mauricie a organisé un **concours** intitulé: *Ma ferme, une entreprise durable*. Trois entreprises verront ainsi leurs efforts agroenvironnementaux récompensés. Les finalistes seront dévoilés lors de l'assemblée générale annuelle de la fédération. C'est un premier pas afin d'établir une culture de valorisation environnementale plutôt que strictement économique.

- **Des partenaires régionaux**

Enfin, l'UPA-Mauricie fût au cœur de plusieurs activités régionales : Colloque sur la stratégie agro-environnementale (1997), Journée d'information sur l'agriculture durable (1998), Colloque sur l'utilisation agricole et sylvicole des résidus de papetières (1998). Soulignons que le succès de ces événements repose sur une

active collaboration avec le MAPAQ et le Ministère de l'Environnement du Québec (MEQ), deux acteurs régionaux très actifs dans le dossier agroenvironnemental.

En conclusion

Ces réalisations récentes témoignent d'une **priorité** de notre Fédération : faire en sorte que le virage agroenvironnemental soit plus qu'une mode passagère, mais un **choix éclairé** pour les producteurs et productrices. Les pollutions ponctuelles et diffuses d'origine agricole sont des problématiques complexes. Avec du **temps** et un **support gouvernemental** approprié, il est clair que la classe agricole prends et prendra activement le virage environnemental, assumant pleinement ses responsabilités.

Loin de se réduire à un quelconque mouvement de soumission réglementaire ou à des développements purement techniques, les gestes posés pas les producteurs et productrices sont les fondements d'une véritable dynamique de changement qui s'installe présentement. Au centre de cette dynamique, le facteur humain prédomine. C'est pourquoi la sensibilisation, la formation et l'information constituent le cœur de notre approche : convaincre plutôt que contraindre.

La conservation des ressources premières de l'agriculture, le sol et l'eau, posent de grands défis à la classe agricole : à n'en pas douter, la détermination des producteurs et productrices de la Mauricie est à la hauteur.

Nous tenons à remercier les commissaires du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de nous avoir permis de nous exprimer sur cet important dossier de la gestion de l'eau au Québec.